

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)
25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LES VALEURS A LOT

Un abus de confiance

Il est interdit au Canada de vendre des titres à lots. Nous ne savons vraiment pas pourquoi, car il est des valeurs à lots qui valent vraiment la peine d'être mises en portefeuille, comme, par exemple, les obligations des villes de Paris, Anvers, Bruxelles, etc., et les obligations foncières et communales du Crédit Foncier de France, qui, en plus des coupons d'intérêt à détacher, offrent à leurs possesseurs des chances de primes dont quelques-unes vont jusqu'à 100,000 et 200,000 francs.

Mais il est un fait, c'est que les valeurs à lots ne peuvent faire dans notre pays l'objet d'un commerce. Légalement, voulons-nous dire, car autrement, il s'en vend.

Et les obligations à lots se vendent à bon prix. Comme nous l'allons voir, c'est un excellent commerce que celui d'en vendre.

Nous avons devant les yeux la circulaire d'une compagnie incorporée qui offre des Bons de Panama au prix de \$48.00, payables \$2.00 en souscrivant et \$46.00 en versements mensuels de chacun \$2.00.

Or, nous avons devant les yeux un journal de Paris qui donne le cours du Bon de Panama à la Bourse de Paris, le 12 juillet, à 114 francs, soit à \$22.00

C'est-à-dire qu'en tenant compte : de l'intérêt pour les versements échelonnés; de la commission d'achat et des frais inhérents à l'opération, la compagnie vendant fait un profit d'environ 100 pour cent sur l'acheteur. C'est-à-dire encore que, pour le prix demandé, l'acheteur devrait avoir deux bons au lieu d'un.

Nous n'avons rien à dire contre les Bons de Panama eux-mêmes dont le remboursement est pleinement garanti; mais nous mettons en garde nos lecteurs contre les prix exagérés qui leur sont demandés pour ces bons.

Les vendeurs profitent d'une manière honteuse de l'ignorance des acheteurs sur la valeur du titre en bourse; c'est cette ignorance que nous tenons à dissiper.

Pour le reste, nous n'avons pas à nous occuper de la compagnie qui les vend. Qu'elle se tire d'affaires comme elle pourra et, si l'art. 205 du Code Criminel l'atteint, elle n'aura que ce qu'elle mérite pour abuser ainsi de la confiance des gens.

LA RECOLTE DU BLE

Statistiques de fantaisie

Il est vraiment fâcheux qu'on fasse si peu dans notre pays pour renseigner le commerce sur la situation des récoltes et notamment sur celle des grains.

Ainsi, la moisson du blé va commencer dans quelques jours au Manitoba et on en est encore à se demander si, malgré l'augmentation de la superficie ensemencée dans l'Ouest, la production du grain sera simplement égale à celle de l'an dernier, ou si elle ne la dépassera pas de près du double.

Nous voyons d'après les dépêches publiées par les journaux que les uns estiment la production du blé au Manitoba et dans le Nord-Ouest à 80,000,000 boisseaux, tandis que d'autres tablent sur un chiffre de 140,000,000 boisseaux.

Où est la vérité; ou du moins quelle est l'estimation la plus rapprochée de la vérité?

Nul, croyons-nous, ne pourrait le dire. Les compagnies de chemins de fer, les meuniers, les commerçants intéressés à connaître la vérité font tous des efforts et dépensent beaucoup d'argent pour se renseigner aussi exactement que possible, mais ne peuvent aller au fond des choses, comme il conviendrait. La meilleure preuve de ce que nous avançons c'est qu'il puisse y avoir dans les estimations des uns et des autres un écart aus-

si considérable que celui plus haut indiqué.

Qu'en résulte-t-il? Le cultivateur, le fermier de l'Ouest, n'a aucune base sérieuse sur laquelle se fier pour disposer du blé qu'il peut avoir encore en mains et ne sait sur quel pied danser en ce qui concerne l'emploi des premiers battages.

S'il a confiance dans une estimation de 140,000,000 boisseaux, il se hâtera de vendre son blé au risque de précipiter une baisse, alors qu'une production se rapprochant réellement de 80,000,000 boisseaux serait plutôt un facteur de hausse. La hausse viendrait plus tard sans profit pour le producteur.

L'inverse se produirait, si la masse des fermiers ajoutait faussement créance à une production de 80,000,000 boisseaux; ils garderaient leur blé dans l'espoir d'une hausse et se verraient dans l'obligation de le vendre quand les prix auraient baissé.

La plupart des fermiers de l'Ouest, ceux du moins qui sont établis sur leurs terres depuis plusieurs années—et c'est la grande majorité—sont à l'aise et ne sont pas obligés de vendre leur blé aussitôt le battage; aussi, attendront-ils, pour disposer de leur récolte, que des renseignements plus précis, plus dignes de foi leur soient fournis.

Mais il n'en est pas de même de ceux qui se sont fixés depuis peu dans l'Ouest; ceux-ci sont plus ou moins endettés et pressés de réaliser; ce sont eux qui souffriront le plus de l'annonce d'une forte récolte, dans le cas où plus tard on devrait reconnaître qu'au lieu d'un rendement de 140 millions, il n'a été battu que 80 millions de boisseaux de blé.

Toutes ces considérations mises à part, il serait désirable qu'on mette fin à ces statistiques de fantaisie qui peuvent profiter à quelques spéculateurs de haute envergure, mais qui ne peuvent que nuire aux producteurs. La seule manière d'en finir, à notre avis, est que le gouvernement établisse un service de renseignements et que, dans les deux ou trois mois